

marcellles ple pere a signe non le parvain
et la marraine pour se scauoir

Mariage
Reynold chnevi

lan mil sept cens vingt huit et le dixneuf du mois de
may apres les trois publications des bans faictes veue
aussi l'abestation de onestete gitaad eue en la parroisse
de toulon que nous garbon nre nous et les autres
formalites de droit observees mariage a été celebre
en face de notre sainte mere leglise entre george Bonillet
fils de feu honore et de feue elisabeth marine
veuf d'une la tout habitant au terroir de la grande
age d'environ quarante trois ans d'une part et
marie requier fille de francois et de elisabeth
marchande de cette ville de toulon parroisse
sainte marie agee d'environ vingt quatre ans
d'autre part l'un et l'autre confesse et communies
et assiste de leurs plus proches parents et amis
et de suite la sainte messe a été celebrée au grand
chœur de cette parroisse car ils ont touché la
benediction nuptiale la tout en presence des dits
parents et amis qui ont signe qui a eu avec
les temoins a scauoir sieur pierre puidane
sieur toulain maunin et ioseph doudon

Toulain
Joseph Doudon Reynold chnevi

Mariage
Reynold chnevi

lan mil sept cens vingt huit et le vingt huih
may en la presence des temoins soussignes
victoire toucas épouse de ranguet poudon
hugues a été ensemble dans la paroisse
de cette paroisse etant mort le jour
d'importance agee d'environ cinquante ans et
apres auoir été munie des sacrements

Doudon

Mariage
Reynold chnevi

lan mil sept cens vingt huit et le second jour du
mois de juin en presence des temoins soussignes
maur quet fils naturel et legitime d'antoinette de
francoise sibile est né et a été baptisé le parvain
a été veu par le parvain et la marraine maunin et
mouchon la pere present na s'en écrit aussi
bien que le parvain et la marraine

Emisson

Reynold chnevi

Mariage
Reynold chnevi

lan mil sept cens vingt huit et le huit juin en presence des
temoins soussignes ieann baron épouse de marie buille a été
ensemble dans le cimetiere de cette paroisse etant mort le
jour d'hier age d'environ quarante ans et apres auoir
été munie des sacrements

Doudon

Mariage
Reynold chnevi

lan mil sept cens vingt huit et le vingtain du mois
de juin jay baptisé cristine rebeulle fille naturelle et
legitime d'antoinette et de catharine aiffune nie le
vingt dix courant ayant été ordonné le donz l'auant
par me voignard curé de cette paroisse le
parvain ioseph azan et la marraine marie
ramelle le pere etant present le parvain a signé
auant

Joseph azan

flonpreue